

des Princes &c. Fevrier 1729. 123

les *Lignes Grises* & Mr. Scapy, qui étoit alors Nonce du Pape, portant entr'autres, que les Allemands pouvoient aussi bien parvenir que les Grisons aux dignitez d'Evêque & de Chanoine de l'Eglise de *Coire*; les Grisons au contraire prétendent que cette convention a depuis été annullée par d'autres, sur ce que les *Lignes Grises* avoient été forcées d'y donner les mains, dans un tems que le Pays étoit subjugué par les armes de l'Empereur.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **M***Arly.* Le Roi, après avoir donné Audience à Mr. van Hoey, Ambassadeur d'*Hollande*, & à celui de la Republique de *Venise*, partit le 7. Decembre sur les six heures du soir avec la Reine, pour *Marly*, où L. M. se proposent de faire quelque séjour. Les trois jeunes Princesses de *France* sont restées à *Versailles*: les deux aînées y ont été indisposées; mais ce n'a été que legerement. Le 12. la Cour quitta le grand deuil qu'elle portoit pour la mort de la Reine de *Sardaigne*, & en prit un petit, qu'elle portera jusqu'au 15. Janvier. Le Comte de Plelo ayant reçu ses instructions, part pour son Ambassade de *Dannemarc*. Le Comte de Morville, qui a été Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, & fils de feu Mr. le Garde des Sceaux d'*Armenonville*, a obtenu un Brevet de retenue de 120. mille livres sur le Gouvernement du Château de *Madrid*; & le jeune Marquis d'*Armenonville*, & Madame de Surgeres ses frere & sœur, ont été gratifiés chacun d'une pension annuelle de 4000. livres. La Princesse de *Nassau*, qui s'étant séparée du Prince son mari